

Initiatives ministérielles

Il y a à peine deux semaines, le député de Restigouche—Chaleur et d'autres députés de notre parti ont parlé à la Chambre de ce que nous pourrions faire, ou du moins de ce que le gouvernement pourrait faire, pour être plus sensibles aux besoins des Canadiens. Nous proposons que les gens qui sont appelés à être membres d'un jury soient quand même admissibles aux prestations. Je ne comprends toujours pas pourquoi le gouvernement n'a pas accepté cette proposition.

Je me demande aussi ce qui est advenu des promesses faites par le ministre des Finances qui, lors de la présentation de son budget, avait dit qu'il verrait à combler tout autre déficit éventuel de la caisse d'assurance-chômage.

Au cours de la période relativement courte qui s'est écoulée depuis que le député et moi avons fait notre entrée sur la scène politique, la cotisation de l'employé est passée de 1,95 \$ à 3 \$, une hausse de 60 p. 100. Cela n'a peut-être pas l'air considérable lorsqu'on dit que la cotisation est passée de 1,95 \$ à 3 \$, mais c'est pour chaque tranche de 100 \$ de gains.

Pour l'employeur, qui paie environ 40 p. 100 de plus, la cotisation est passée de 2,73 \$ à 4,20 \$. Le gouvernement, qui assumait 31 p. 100 des coûts auparavant, ne paie plus rien.

Je veux demander au député s'il entend des plaintes dans sa circonscription au sujet de cette promesse non tenue, car le gouvernement avait affirmé, avant les dernières élections, qu'il n'augmenterait pas les cotisations et qu'il ne changerait rien au régime d'assurance-chômage. Je veux aussi lui demander quel effet cela a sur ses électeurs et ce qu'il dit à ces derniers au sujet des prochaines mesures que le gouvernement pourrait prendre.

M. Mills: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Avec sa politique fiscale insensée, le gouvernement a fondamentalement détruit l'esprit d'entreprise au Canada et a, du même coup, été à l'origine d'un taux de chômage national aujourd'hui inquiétant.

Nous nous trouvons dans une situation où les chômeurs ont perdu tout espoir et où ceux qui ont un emploi craignent de le perdre demain ou la semaine prochaine.

Ce phénomène est d'autant plus paralysant que le gouvernement continue de multiplier les petites taxes, tel ce prélèvement au chapitre de l'assurance-chômage, pour accabler encore davantage les quelques entreprises qui luttent pour survivre, pour surmonter ce qui constitue probablement la pire récession que ce pays ait jamais connue.

Je n'arrive pas à comprendre la conduite du gouvernement. Je l'ai déjà dit à la Chambre. Je préférerais que le déficit augmente de deux, trois ou quatre milliards de dollars et que l'on donne de l'emploi à ce 1,5 million de chômeurs au lieu d'avoir un déficit de 30 milliards et quelques et près de 2 millions de chômeurs qui ne paient pas d'impôt et dont la subsistance dépend des quelques Canadiens qui travaillent.

Je crois que le gouvernement a encore une fois manqué de prévoyance en ce qui concerne la caisse et les cotisations d'assurance-chômage et je ne comprends pas son optique—le gouvernement dit se fier aux spécialistes qui prétendent qu'il est sur la bonne voie. Je viens de la même région que le ministre responsable de la Privatisation et je n'arrive pas à trouver un seul spécialiste qui tienne ce discours. Même à Midland ou à Penetang, je n'en ai pas trouvé un seul qui estime que le gouvernement est sur la bonne voie.

À mon avis, le gouvernement essaie encore une fois de nous faire croire qu'il a rencontré, au cours d'une rencontre officieuse, quelqu'un qui lui a par hasard donné raison. Le gouvernement n'écoute pas la majorité des Canadiens.

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, le député qui vient d'intervenir, le représentant de Broadview—Greenwood, a parlé du chômage en situant le problème par rapport à la dette et au déficit. S'est-il demandé si un effort de réduction du chômage, c'est-à-dire des investissements permettant de remettre les Canadiens au travail, ne serait pas utile, en fait, pour réduire la dette et le déficit? Voudrait-il commenter?

Il y a un grand nombre de personnes qui ne travaillent pas, ne touchent aucun revenu, ne paient pas d'impôt et vivent de prestations de chômage, d'aide sociale ou d'autres formes d'assistance dont ils ont besoin pour tenir le coup. Il me semble que tous ceux qui ne travaillent pas contribuent directement à alourdir la dette ou le déficit et que l'un des meilleurs moyens pour éliminer le déficit est de remettre ces 10 p. 100 de Canadiens au travail. Ils toucheront un revenu, créeront des emplois pour d'autres Canadiens en achetant des biens et des services et paieront des impôts au lieu d'être dans la situation peu enviable de compter sur le soutien des autres.

M. Mills: Monsieur le Président, la députée d'Ottawa-Ouest a parfaitement raison de dire que le plein emploi peut effectivement faire toute une différence dans le coût du régime d'assurance-chômage pour le Trésor public. Selon les prévisions, les déboursés devraient être de 16, 17 ou 18 milliards de dollars cette année.